



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 AVRIL 2011

Nombre de conseillers :

En exercice	: 19
Présents	: 17
Votants	: 18

Le Conseil Municipal de la Commune de BRAX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VERGÉ, Maire.

Présents :

Mesdames Cathy AMOROS, Nadine AYMARD, Geneviève BÉGUÉ, Claudine BROSSERON, Amapola GARRIC, Joëlle ROBIN, Cathy TABORSKI et Messieurs Roger BOREL, Jean-Michel DELCHER, Grégory FRÉCHOU, Christian GABIS, Thierry HUGUET, Christian LAMARQUE, André LAPASSET, Bernard POMMET, Jean-Christophe SOULIÉ.

Pouvoirs :

Madame Sophie GILLAUX donne pouvoir à Madame Cathy TABORSKI.

Absente :

Madame Anne-Marie MELLET-BARBOULE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Ouverture de la séance à :

21 heures.

Secrétaire de séance :

Monsieur Bernard POMMET.



Monsieur le Maire avant de passer à l'examen de l'ordre du jour demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections éventuelles à apporter au dernier procès-verbal du Conseil Municipal. En l'absence de remarque il considère qu'il est adopté.

Ensuite Monsieur le Maire demande à l'assemblée, qui l'accepte, de rajouter une délibération en questions diverses sur une mise à disposition d'agents à la CU pour la gestion administrative des bennes.

3-1 – FINANCES : Vote des 3 taxes.

Après avoir déposé sur le bureau de l'assemblée le dossier, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le vote du budget a été préparé par le débat d'orientations budgétaires et des réunions de synthèse. Depuis 2009, la taxe d'habitation et les taxes foncières sont partagées entre la commune et la CUGT. Monsieur le Maire propose de reprendre les taux d'imposition de la commune de 2010, ce qui donne :

- les Taux de la commune pour 2011 sont les suivants :

TAXES	2011
Taxe d'habitation	9,35 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties.	12,12 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties.	86,61 %

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide :

D'approuver les taux d'imposition 2011 de la commune, ci-dessus énoncés.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Non participation au vote : 0

3-2 – FINANCES : Vote du budget primitif 2011.

Après avoir déposé sur le bureau de l'assemblée le dossier, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint, responsable de la commission des finances, qui explique que le budget 2011 est présenté en équilibre tant en ce qui concerne la section de fonctionnement que la section d'investissement.

a) Section de fonctionnement.

Elle s'équilibre à hauteur de 1 848 909,77 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire:BP Précédent (1)	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	524 877,00	0,00	534 875,00	534 875,00	534 875,00
012	Charges de personnel	734 380,00	0,00	749 200,00	749 200,00	749 200,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	180 907,00	0,00	186 514,00	186 514,00	186 514,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 440 164,00	0,00	1 470 589,00	1 470 589,00	1 470 589,00
66	Charges financières	72 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 500,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 532 664,00	0,00	1 580 589,00	1 580 589,00	1 580 589,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	257 952,11		261 397,54	261 397,54	261 397,54
042	Opérations d'ordre entre section (5)	4 675,00		6 923,23	6 923,23	6 923,23
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		262 627,11		268 320,77	268 320,77	268 320,77
TOTAL		1 795 291,11	0,00	1 848 909,77	1 848 909,77	1 848 909,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 848 909,77
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire:BP Précédent (1)	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services	106 455,00	0,00	102 490,00	102 490,00	102 490,00
73	Impôts et taxes	1 006 069,00	0,00	1 058 871,00	1 058 871,00	1 058 871,00
74	Dotations et participations	418 541,00	0,00	426 260,00	426 260,00	426 260,00
75	Autres produits gestion courante	19 900,00	0,00	20 050,00	20 050,00	20 050,00
013	Atténuations de charges	6 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 557 465,00	0,00	1 632 171,00	1 632 171,00	1 632 171,00
76	Produits financiers	4 213,87	0,00	3 250,00	3 250,00	3 250,00
77	Produits exceptionnels	46 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 608 278,87	0,00	1 645 421,00	1 645 421,00	1 645 421,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	69 282,00		54 300,00	54 300,00	54 300,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		69 282,00		54 300,00	54 300,00	54 300,00
TOTAL		1 677 560,87	0,00	1 699 721,00	1 699 721,00	1 699 721,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
149 188,77	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
1 848 909,77	

Le tableau ci-dessous donne la répartition des subventions aux associations.

Associations	Montants en €
Amis Randonneurs	484
Anciens Combattants	177
FNACA	108
Brax Montagne	876
Chasse	338
Comité des Fêtes	4 389
Foyer Rural	3 028
JSB	3 395
Foulée Braxéenne	622
JSB Subvention Excep Basket	400
JSB Subvention Excep Pétanque	500
Tennis Club de Brax	1 577
Tennis Club de Brax Subvention Excep	200
Judo	456
Total	16 550

b) Section d'investissement.

Elle s'équilibre à hauteur de 2 302 540,12 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire:BP Précédent (1)	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 275 621,62	141 562,66	1 920 486,00	1 920 486,00	2 062 048,66
	Total des dépenses d'équipement	1 275 621,62	141 562,66	1 920 486,00	1 920 486,00	2 062 048,66
10	Dotations Fonds divers Réserves	8 391,46	8 391,46	0,00	0,00	8 391,46
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	207 000,00	0,00	177 800,00	177 800,00	177 800,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	215 391,46	8 391,46	177 800,00	177 800,00	186 191,46
45X-1	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 491 013,08	149 954,12	2 098 286,00	2 098 286,00	2 248 240,12
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	69 282,00		54 300,00	54 300,00	54 300,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	69 282,00		54 300,00	54 300,00	54 300,00
	TOTAL	1 560 295,08	149 954,12	2 152 586,00	2 152 586,00	2 302 540,12
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 302 540,12

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire:BP Précédent (1)	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	429 450,00	12 545,00	565 875,00	565 875,00	578 420,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 568,00	0,00	491 107,99	491 107,99	491 107,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	440 018,00	12 545,00	1 056 982,99	1 056 982,99	1 069 527,99
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	139 917,90	0,00	115 650,00	115 650,00	115 650,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (10)	210 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	18 890,00	18 890,00	18 890,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	349 917,90	0,00	524 540,00	524 540,00	524 540,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	9 769,35	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	799 705,25	12 545,00	1 581 522,99	1 581 522,99	1 594 067,99
021	Virement de la section de fonct. (5)	257 952,11		261 397,54	261 397,54	261 397,54
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	4 675,00		6 923,23	6 923,23	6 923,23
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	262 627,11		268 320,77	268 320,77	268 320,77
	TOTAL	1 062 332,36	12 545,00	1 849 843,76	1 849 843,76	1 862 388,76
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						440 151,36
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 302 540,12

Tableau des opérations d'investissement.

N°	Libellé	Propositions nouvelles en €
13	Acquisition matériel Mairie	58 500
43	Bâtiments communaux divers	52 000
020 6	Réserve foncière espace public	140 000
030 1	Réhabilitation gare 1ère phase	495 000
030 6	Classement des chemins	6 000
040 8	Mobilier urbain	200
050 2	Aménagement végétal commune	500
050 5	Travaux mairie	2 500
050 6	Ateliers municipaux	515 000
050 7	Travaux église	38 500
050 8	Cœur du village	10 166
060 2	Informatique Mairie	0
060 3	Informatique École	120
060 5	Cimetière	0
090 2	Travaux école	16 500
100 1	Équipement scolaire	6 500
100 2	Réseaux et abords de voirie	23 000
110 1	e-informatique mairie	41 000
110 2	Extension de la salle omnisports	515 000

Après cet exposé le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2011.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Non participation au vote : 0

3-3 – FINANCES : Indemnité de conseil au trésorier principal.

Après avoir déposé sur le bureau de l'assemblée le dossier, Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 prévoit le versement d'une indemnité au Comptable du Trésor chargé des comptes de la commune.

Cette indemnité qui a un caractère facultatif est calculée d'après la moyenne annuelle des dépenses budgétaires.

Le taux d'attribution de cette indemnité est fixé par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose le taux de 100%.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 2 Mesdames Amapola GARRIC et Geneviève BÉGUÉ.

Non participation au vote : 0

3-4 – FINANCES : Vote de la redevance d'occupation du domaine public pour la fête locale.

Après avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée le dossier, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, l'obligation de fixer les droits de place dus par les forains pour l'occupation du domaine public lors de la Fête Locale.

Ces tarifs dont la base est le mètre linéaire, modulé en fonction de la catégorie des métiers, seront pris dans le respect de la convention nationale signée entre l'association, les Maires de France, la Fédération Nationale des Comités Officiels des Fêtes et les Syndicats des Forains.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les tarifs suivants :

Désignation	Base du tarif	tarif
Baraque à une façade : (tir, loterie, peluche, pêche aux canards etc.)	Le mètre linéaire	4,00 €
Gros manège (auto scooter, chenille, tagada)	Forfait	135,00 €
Manège enfantin	Forfait	75,00 €
Boîtes à jeux (quatre côtés)	Le mètre linéaire	4,50 €

Après cet exposé le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Non participation au vote : 0

3-5 – SUBVENTIONS : Demande de subvention pour le programme e-informatique mairie.

Monsieur le Maire après avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée le dossier, informe le Conseil Municipal que devant l'évolution rapide des technologies informatiques, il devient nécessaire de faire évoluer le système informatique de la Mairie en acquérant des logiciels complémentaires et en se dotant d'un matériel plus performant.

Il soumet ensuite à l'assemblée les diverses propositions chiffrées pour ces travaux et indique que les propositions des entreprises Patrick Info Services et Berger Levrault pour des montants respectivement de 9 076,80 € H.T et 3 706,00 € H.T soit un total de 12 782,80 € H.T apparaissent être celles qui présentent le meilleur rapport qualité/prix et il souhaite que le Conseil Municipal le suive sur ce choix.

Dans le plan de financement, Monsieur le Maire prévoit d'obtenir l'aide du Conseil Général et il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à la solliciter. La part restant à la charge de la commune après déduction de la subvention, sera financée par l'utilisation de fonds propres ou par la souscription d'emprunt. La dépense sera inscrite au Budget primitif 2011 à l'opération 1102.

Après cet exposé le Conseil Municipal délibère, accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation au vote : 0

3-6 – SUBVENTIONS : Demande de subvention pour le changement de deux portes aux écoles.

Monsieur le Maire, après avoir déposé le dossier sur le bureau de l'Assemblée, passe la parole à Madame Cathy TABORSKI qui indique au Conseil Municipal que nous avons besoin de remplacer deux portes défectueuses donnant sur la cour de l'école.

Il soumet ensuite à l'assemblée les diverses propositions chiffrées pour ces travaux et indique que la proposition de l'entreprise ROUDIL ALAIN au prix de 6 143,34 € H.T apparaît être celle qui présente le meilleur rapport qualité/prix et il souhaite que le Conseil Municipal le suive sur ce choix.

Dans le plan de financement, Monsieur le Maire prévoit d'obtenir l'aide du Conseil Général et il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à la solliciter. La part restant à la charge de la commune après déduction de la subvention, sera financée par l'utilisation de fonds propres ou par la souscription d'emprunt. La dépense sera inscrite au Budget primitif 2011 à l'opération 0902.

Après cet exposé le Conseil Municipal délibère, accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation au vote : 0

3-7 – SUBVENTIONS : Demande de subvention pour l'achat de rideaux pour la classe de la directrice de l'école maternelle.

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Cathy TABORSKI, Maire Adjointe, qui indique au Conseil Municipal que cette délibération a besoin d'être complétée. Elle est donc reportée.

3-8 – SUBVENTIONS : Demande de subvention pour la toiture des vestiaires du stade et le cheminement jusqu'aux vestiaires.

Monsieur le Maire, après avoir déposé le dossier sur le bureau de l'Assemblée, passe la parole à Madame Cathy TABORSKI qui indique au Conseil Municipal que nous avons besoin de faire des travaux d'étanchéité sur la toiture des vestiaires du Stade et de faciliter l'accès aux vestiaires visiteurs par un cheminement approprié.

Pour l'étanchéité de la toiture du Stade, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée les diverses propositions chiffrées pour ces travaux et indique que la proposition de l'entreprise ANCIENS ETS VINTROU au prix de 1 623,00 € apparaît être celle qui présente le meilleur rapport qualité/prix et il souhaite que le Conseil Municipal le suive sur ce choix.

Pour le cheminement jusqu'aux vestiaires, ces travaux seront réalisés en régie pour un montant de 465,39 € H.T, dont location de machines 181,15 € H.T et fournitures 284,24 € H.T.

Dans le plan de financement, le montant total de ces travaux s'élève à 2 088,39 €, et Monsieur le Maire prévoit d'obtenir l'aide du Conseil Général et il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à la solliciter. La part restant à la charge de la commune après déduction de la subvention, sera financée par l'utilisation de fonds propres ou par la souscription d'emprunt. La dépense sera inscrite au Budget primitif 2011 à l'opération 43.

Après cet exposé le Conseil Municipal délibère, accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation au vote : 0

3-9 – SUBVENTIONS : Demande de subvention pour l'achat d'un tracteur-tondeuse pour l'entretien du stade.

Monsieur le Maire, après avoir déposé le dossier sur le bureau de l'Assemblée, indique au Conseil Municipal que nous avons besoin d'acheter un tracteur-tondeuse pour entretenir le terrain du stade.

Il soumet ensuite à l'assemblée les diverses propositions chiffrées pour ces travaux et indique que la proposition de l'entreprise MOTOCULTURE LANGUEDOCIENNE au prix de 25 600,00 € H.T apparaît être celle qui présente le meilleur rapport qualité/prix et il souhaite que le Conseil Municipal le suive sur ce choix.

Dans le plan de financement, Monsieur le Maire prévoit d'obtenir l'aide du Conseil Général et il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à la solliciter. La part restant à la charge de la commune après déduction de la subvention, sera financée par l'utilisation de fonds propres ou par la souscription d'emprunt. La dépense sera inscrite au Budget primitif 2011 à l'opération 13.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation au vote : 0

3-10 – ADMINISTRATION : Autorisation pour signer un acte de servitude d'une canalisation d'eau usée sur la parcelle B1024.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que depuis le 1^{er} janvier 2001, le Grand Toulouse exerce la compétence assainissement.

A ce titre, le Grand Toulouse doit réaliser sur plusieurs parcelles privées situées sur le territoire de certaines communes membres de la Communauté Urbaine, dont la commune de Brax, des ouvrages nécessaires à la collecte des eaux usées issues du bassin de l'Aussonnelle, Vallée du Courbet.

A cet effet, une convention a été formalisée entre la commune et le Grand Toulouse portant constitution de servitude de passage des canalisations sur les parcelles suivantes :

- section B n° 1631 lieu dit Palanques pour 0 m².
- section B n° 1024 lieu dit Palanques pour 188 m²

En contrepartie de la présente autorisation de passage accordée au Grand Toulouse pour la réalisation, l'entretien et l'exploitation de ses ouvrages, il sera versé à la commune une indemnité d'un montant de 752 €.

Monsieur le Maire demande que le Conseil Municipal l'autorise à signer l'acte administratif correspondant aux conditions précitées.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation au vote : 0

3-11 – Questions diverses.

3-11-1 – RESSOURCES HUMAINES : Mise à disposition d'agents à la CU pour la gestion administrative des bennes.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Communauté Urbaine du Grand Toulouse a passé un marché de collecte des déchets verts par la mise à disposition des bennes chez les particuliers pour la commune de Brax.

Le pôle territorial Ouest a pris en charge cette activité dans le cadre de ce marché à compter du 14 avril 2011. Le ramassage des déchets verts (bennes) se fera dans les mêmes fréquences et au même tarif.

Pour des raisons de proximité vis-à-vis des usagers la gestion administrative (prise de RDV, dépôt chèques) sera assurée par deux agents de la Mairie à raison de deux heures par semaine.

Une convention de mise à disposition partielle pour ces deux agents de la commune auprès de la Communauté Urbaine va intervenir. Cette activité sera ainsi refacturée à la Commune par le Grand Toulouse.

Après cet exposé, le Conseil Municipal délibère, accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation au vote : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.